

## COMITE D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS DE L'HERAULT

Monsieur Pierre de  
BOUSQUET de FLORIAN  
Préfet du Languedoc Roussillon  
et de l'Hérault  
Hôtel de Préfecture  
34 Place Martyrs de la  
Résistance  
34062 MONTPELLIER Cedex 2

Montpellier le 14 février 2013

Monsieur le Préfet,

Nous avons reçu votre invitation à participer à la séance de travail prévue le 5 mars 2013, en vue de l'organisation de la cérémonie du 19 mars prochain. Toutefois, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, si à titre personnel ou en celui des associations que nous représentons, nous ne nourrissons aucun sentiment d'animosité envers les membres de la FNACA, anciens combattants d'Algérie respectables et parmi lesquels nous comptons nombre de camarades de combat, nous regrettons de devoir décliner cette invitation pour les raisons suivantes :

- Cette date essentiellement idéologique du 19 mars nous a toujours paru totalement inopportune. Nous savons certes que le soi - disant « *cessez le feu* » décrété à cette date a été accueilli en 1962 par de nombreux soldats avec un soulagement indéniable, mais nous savons aussi quels en ont été les effets sur le terrain avec les massacres de plusieurs dizaines de milliers de combattants et combattantes désarmés.

- Ces assassinats déshonoreront encore pour longtemps leurs auteurs et il y aurait, pour nous, un sentiment de malaise à nous recueillir ce jour-là à la mémoire de nos morts, en occultant la mémoire de ceux qui moururent en martyres. Nous ne pouvons pas oublier les milliers de Harkis et leur famille, les Français d'Algérie et les 300 soldats du contingent égorgés et portés disparus après cette date du cessez le feu, non respectée par le FLN.

- Cette date du 19 mars (*que tous les gouvernements jusqu'à ce jour ont refusé de commémorer*) témoigne, en les ignorant, d'un mépris affiché pour les nombreuses victimes tombées après cette date ! On ne peut accepter de les faire disparaître ainsi de la conscience Nationale.

- Cette conviction est par ailleurs partagée par la majorité des associations d'anciens combattants. Seuls les drapeaux d'une association et ceux de quelques satellites, minoritaires, seront comme d'habitude présents lors de cette journée, mais la plupart des associations du monde combattant ne souhaitent en aucun cas s'associer à cette journée.

La date du 5 décembre continuera, conformément au décret de 2003, à être respectée par la quasi-totalité des associations patriotiques et d'anciens combattants.

Pour toutes ces raisons, nous regrettons donc de ne pouvoir nous associer à cette

réunion en vue de l'organisation des cérémonies du 19 mars.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre plus profond respect.